|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****22ème réunion, Genève, 9-12 mai 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG17-22/****22-F** |
|  | **14 mars 2017** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications |
| RAPPORT DU PRÉSIDENT DU GROUPE SUR LES INITIATIVES POURLE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (GCBI) AU GCDT |
|  |
| **Résumé:**Le présent document traite des travaux entrepris par le Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI) en vue d'orienter et d'appuyer les activités de l'UIT dans ce domaine. Ce Groupe a été établi en application de la Résolution 40 adoptée par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT-10) et modifiée par la CMDT-14, en vue de donner des avis au Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) sur les questions liées au renforcement des capacités.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent rapport et à fournir toutes les indications qu'il jugera utiles.**Références:**Résolution 40 de la CMDT (Rév.Dubaï, 2014) intitulée "Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités". Résolution 73 de la CMDT (Rév.Dubaï, 2014) intitulée "Centres d'excellence de l'UIT".Résolution 169 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires intitulée "Admission d'établissements universitaires à participer aux travaux de l'Union". |

Introduction

Le Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI) a tenu sa cinquième réunion les 8 et 9 février 2017 au siège de l'UIT à Genève, Suisse. Les membres du GCBI qui représentent toutes les régions étaient présents, à l'exception de deux d'entre eux, le représentant de la région Asie‑Pacifique et le représentant de la région Europe qui n'ont pas pu assister à la réunion.

Pendant sa cinquième réunion, le GCBI a examiné les activités récentes menées par l'UIT/BDT dans le domaine du renforcement des capacités et a donné des orientations sur la marche à suivre en la matière.

CBS – 2016

Le GBCI a examiné le rapport du Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC (CBS) qui s'est tenu à Nairobi en septembre 2016. Le Président et le Vice‑Président du GBCI ont assisté à ce Colloque qui a été couronné de succès. Le Colloque a attiré nombre de jeunes participants et il a été le cadre d'une séance interactive avec de jeunes innovateurs, preuve de l'intérêt que la jeune génération porte à l'économie numérique. L'UIT a été félicitée pour cette manifestation très réussie.

Nouveaux domaines en rapport avec le renforcement des capacités

Les participants ont fait remarquer qu'au fil des ans la dynamique du secteur privé dans le secteur des TIC avait changé avec l'arrivée de nouvelles parties prenantes autres que les acteurs traditionnels du secteur des télécommunications. Les activités relatives au renforcement des capacités doivent être adaptées aux nouveaux besoins. Par exemple, dans les zones rurales, les réseaux communautaires sont devenus de nouveaux acteurs pour la fourniture de solutions TIC au sein de leurs communautés et leur rôle en tant que tel doit être reconnu.

Les actions en faveur du renforcement des capacités devraient aussi être ciblées et concerner des domaines comme la promotion des jeunes entrepreneurs, le renforcement des moyens mis à la disposition des femmes et des jeunes en ce qui concerne l'adoption de l'utilisation des outils numériques et la promotion de l'utilisation des TIC auprès des PME. Il a été souligné par ailleurs que la priorité n'était plus la création de réseaux mais l'encouragement à utiliser largement les nombreux services TIC qui sont fournis sur ces réseaux.

A cet égard, le GCBI doit s'impliquer dans les domaines du renforcement des capacités qui ne relèvent pas des Centres d'excellence (CoE), compte tenu de la vaste communauté des acteurs qui s'intéressent au renforcement des capacités et du champ d'application plus large de la Résolution 40.

Les participants ont été unanimes à reconnaître que la formation devrait être basée sur la demande, ce qui suppose que les besoins de formation soient analysés afin que la formation dispensée soit adaptée. L'UIT est invitée à apporter son soutien pour l'analyse des besoins.

Centres d'excellence

Le Groupe a pris note de la nécessité d'engager le travail de préparation en vue de la sélection des nouveaux Centres d'excellence pour la prochaine période d'études et a convenu de donner des avis et d'apporter son appui au BDT pour le processus d'évaluation et de sélection.

Les participants ont été d'avis que les Centres d'excellence ne pouvaient pas à eux seuls assurer le renforcement des capacités dans le secteur des TIC et qu'il était important de réfléchir à d'autres partenaires. Les Centres d'excellence s'occupent spécifiquement de la formation destinée aux professionnels et aux cadres mais il faut examiner d'autres domaines et prendre en compte d'autres groupes cibles qui ne sont pas couverts par les Centres d'excellence.

Partenariats pour le renforcement des capacités

Les participants ont reconnu que le champ des partenariats en matière de renforcement des capacités était vaste. Il est nécessaire de prendre contact et de travailler avec différents partenaires pour la planification et la réalisation des activités en matière de renforcement des capacités ainsi que pour la mobilisation des ressources. Les partenaires pourraient venir du secteur public ou du secteur privé, d'organismes s'occupant de développement ou des milieux universitaires, etc. L'accent a été mis tout particulièrement sur la participation des établissements universitaires.

Dans ce contexte, les participants ont accueilli avec satisfaction la manifestation sur le renforcement des capacités, à l'intention des établissements universitaires, que l'UIT prévoit d'organiser en septembre 2017 à Budapest (Hongrie).

Publication relative au renforcement des capacités

La publication qui avait été examinée à Lisbonne au cours de la dernière réunion du GCBI sera la première d'une nouvelle série de publications sur le thème "Le renforcement des capacités dans un environnement des TIC en pleine évolution". La première édition de cette publication a été finalisée et sera publiée en mars 2017. Les éditions ultérieures contiendront des contributions de chercheurs et d'établissements universitaires.

Mandat du GCBI

Le Groupe a examiné le mandat du GCBI, qui précise notamment comment les membres du GBCI sont choisis, quel est leur mandat et comment ils mènent leurs activités. Le projet de mandat a fait l'objet d'un accord général et a été adopté.

Le rapport final de la présente réunion est disponible sur le site web de l'Académie de l'UIT à l'adresse: <https://academy.itu.int/index.php?option=com_content&view=article&id=176&lang=en>

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_